CONTACTS



Assistante Sociale: 01 49 81 41 80Secrétaire Sociale: 01 49 81 22 82

• Médecin : 01 49 81 21 11 Poste 78011



Assistante Sociale: 01 49 81 42 14
Secrétaire Sociale: 01 49 81 22 84
Centre dentaire: 01 49 81 24 93



Prise de rendez-vous : 01 49 81 45 46 ou par Fax : 01 49 81 43 10 • Assistante Sociale : 01 49 81 42 14



Localisation:

- La PASS Médicale et Psychiatrie se situent à l'entresol 1 (à proximité des urgences)
- La PASS Bucco Dentaire se situe dans le Hall de l'hôpital (Rez-de-chaussée Haut)







Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé s'adressent :

aux personnes démunies, ne bénéficiant pas de prise en charge à une protection sociale totale ou partielle, et qui ont besoin d'un suivi médical (PASS Médicale), de soins et/ou de prothèse dentaire (PASS Bucco Dentaire), d'une consultation auprès d'un médecin psychiatre (PASS Psychiatrie).

Hôpital Henri Mondor

51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94010 Créteil.





- S'adressent aux personnes vues en consultation spécialisée, aux urgences ou auprès du médecin de la PASS Médicale, sans prise en charge totale ou partielle à une protection sociale.
- L'objectif est de les accompagner dans une démarche d'accès aux soins, de manière temporaire, pour les amener à bénéficier des dispositifs de Droit commun.

L'assistante sociale reçoit en permanence tous les matins de :

09h30 à 12h30 L'après midi uniquement sur rendez-vous

Elle fixe les rendez-vous avec le médecin de la PASS Médicale.



Deux types de prise en charge :

- Soins bucco dentaires destinés aux personnes ne bénéficiant pas de prise en charge à une protection sociale
- → Prothèse dentaire, après évaluation de la situation sociale, est accordée en commission médico-sociale

Prise de rendez-vous tout d'abord auprès de l'assistante sociale

PAS D'URGENCE DENTAIRE



- Consultation programmée s'adressant aux personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité sans prise en charge totale ou partielle, ayant besoin d'une prise en charge pour des troubles psychiatriques.
- Prise de rendez-vous par téléphone ou fax, émanant d'un médecin ou d'un professionnel de santé au :

Tél.: 01 49 81 45 46 Fax: 01 49 81 43 10

Accompagnement social sur rendez-vous : Tél. : 01 49 81 42 14

PAS DE CONSULTATION
PASS PSYCHIATRIE EN URGENCE